

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An Deux Mil Vingt Six, trente avril à 19 heures 15, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué en date du 17 avril 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal à la Mairie de Fumel, sous la présidence de **Monsieur Jean-Louis COSTES**.

Présents : Monsieur Jean-Louis COSTES, Madame Marie-Lou TALET, Monsieur Michel MARSAND, Madame Josiane STARCK, Monsieur Gérard BEUVELOT, Madame Caroline SOTTY, Monsieur Francis ARANDA, Madame Maryse SICOT, Monsieur Jérôme LARIVIÈRE, Madame Annick ALBINO, Monsieur Christian REBOIS, Madame Sylvette LACOMBE, Monsieur Philippe ROUSSILLES, Monsieur Oscar FERREIRA, Madame Ida HIDALGO, Monsieur Thierry DINIZ, Monsieur Amandio LINHAS, Monsieur Frédéric RAYNAL, Madame Marion BRIGNOLI, Monsieur Olivier SOTTORIVA, Madame Céline STREIFF, Madame Mirna BARADA, Monsieur Simon LAUGUEUX.

Absents excusés : Madame Guylaine MATIAS a donné pouvoir à Madame Josiane STARCK, Madame Sylvie LESCOUZÈRES a donné pouvoir à Madame Sylvette LACOMBE, Madame Sandrine GÉRARD a donné pouvoir à Monsieur Frédéric RAYNAL.

Absents : Monsieur Ahmed EDOUIDI.

Madame Marion BRIGNOLI a été nommée Secrétaire de séance.

. Nombre de conseillers en exercice	: 27
. Nombre de conseillers absents	: 4
. Nombre de conseillers présents	: 23
. Nombre de pouvoirs	: 3
. Suffrages exprimés	: 26

OBJET : DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AU SYNDICAT MIXTE POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA VALLÉE DU LOT 47.

Monsieur le Maire expose qu'il y a lieu de procéder, à la suite des élections municipales du 15 mars 2026, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages à la désignation des délégués de la commune au Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Vallée du LOT (SMAVLOT) de Lot-et-Garonne, à raison d'un titulaire et d'un suppléant pour la commune de Fumel.

S'est porté candidat pour être délégué titulaire :

Monsieur Jean-Louis COSTES

S'est portée candidate pour être délégué suppléant :

Madame Marie-Lou TALET

Monsieur le Maire indique qu'il convient également de désigner des délégués aux commissions géographiques du SMAVLOT, à raison d'un délégué titulaire et d'un délégué pour chaque commission : « **Lot** » et « **Lémance** ».

S'est porté candidat pour être délégué titulaire
à la commission géographique « **Lot** » :

Monsieur Gérard BEUVELOT

S'est porté candidat pour être délégué suppléant
à la commission géographique « **Lot** » :

Monsieur Francis ARANDA

S'est porté candidat pour être délégué titulaire
à la commission géographique « **Lémance** » :

Monsieur Francis ARANDA

S'est porté candidat pour être délégué suppléant
à la commission géographique « **Lémance** » :

Monsieur Gérard BEUVELOT

Après avoir entendu cet exposé,
Le Conseil Municipal

- 1. procède comme suit à l'élection des délégués du Conseil Municipal au Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Vallée du LOT (SMAVLOT) de Lot-et-Garonne :**

Présents : 26
Exprimés : 22
Abstentions : 4

Ont obtenu

Pour être délégués au Syndicat Mixte
pour l'Aménagement de la Vallée du LOT (SMAVLOT) de Lot-et-Garonne :

Candidat titulaire	Voix
Monsieur Jean-Louis COSTES	22 voix pour et 4 abstentions

Candidat suppléant	Voix
Madame Marie-Lou TALET	22 voix pour et 4 abstentions

Pour être délégués
à la commission géographique « Lot » du SMAVLOT :

Candidat titulaire	Voix
Monsieur Gérard BEUVELOT	22 voix pour et 4 abstentions
Candidat suppléant	Voix
Monsieur Francis ARANDA	22 voix pour et 4 abstentions

Pour être délégués
à la commission géographique « Lémance » du SMAVLOT :

Candidat titulaire	Voix
Monsieur Francis ARANDA	22 voix pour et 4 abstentions
Candidat suppléant	Voix
Monsieur Gérard BEUVELOT	22 voix pour et 4 abstentions

Sont élus délégués titulaires

Monsieur Jean-Louis COSTES – Syndicat Mixte pour l’Aménagement de la Vallée du LOT (SMAVLOT) de Lot-et-Garonne

Monsieur Gérard BEUVELOT – Commission géographique « Lot »

Monsieur Francis ARANDA – Commission géographique « Lémance »

Sont élus délégués suppléants

Madame Marie-Lou TALET – Syndicat Mixte pour l’Aménagement de la Vallée du LOT (SMAVLOT) de Lot-et-Garonne

Monsieur Francis ARANDA – Commission géographique « Lot »

Monsieur Gérard BEUVELOT – Commission géographique « Lémance »

2. acte que la présente délibération sera transmise au Président du SMAVLOT de Lot-et-Garonne.

Pour extrait certifié conforme
Fumel, le 30 avril 2026



Jean-Louis COSTES, Maire de Fumel



Signé par **Marion BRIGNOLI, Secrétaire de séance**

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture, d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : 9 rue Tastet 33000 Bordeaux, ou par voie dématérialisée à l'adresse <https://www.telerecours.fr/>).

AR Prefecture

047-214701062-20260430-57DL2026-DE
Reçu le 05/05/2026
Publié le 05/05/2026